



PROCÉDURE D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH) (version janvier 2024)

Le Centre de Formation ROCHE met en œuvre une procédure d'accueil pour les Personnes en Situation de Handicap souhaitant intégrer une formation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Au moment de l'inscription, la Personne en Situation de Handicap (PSH), est mise en relation avec le référent handicap pour évaluer les besoins spécifiques éventuels et nécessaires au bon déroulement de sa formation.

A l'issue de cet entretien et en consultation avec les organismes d'accompagnement concernés ([AGEFIPH/CAP emploi](#)), le référent handicap et le formateur de la formation souhaitée, indiquent la faisabilité des adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques nécessaires.

MODALITÉS PRATIQUES

L'organisme de formation Roche confirme l'inscription du candidat et sensibilise le formateur concerné.

Le référent handicap reste à la disposition du formateur et de la personne en situation de handicap tout au long de sa formation.

RÉFÉRENT HANDICAP

BIARD Nathalie
06.36.06.19.51
centredeformationroche@gmail.com

AGEFIPH
Tél 0800 11 10 09
www.agefiph.fr